

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**MAIRIE DE LE CAYLAR**

**34520**

LE CAYLAR 19 janvier 2024.

**COMPTE RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 janvier 2024.**

Date de convocation : 08/01/2024

Date d'affichage : 08/01/2024

Présents : Alexandra AVAZERI, Christelle DE OLIVEIRA, André BERTRAND, Benoît CAMBON, Lucas MIALANE Jean TRINQUIER,  
Pouvoir : Jérôme CLARISSAC à Jean TRINQUIER.  
Excusés Françoise MARTIN-DUPE  
Absent : Julien PRADEL.

Secrétaire de séance : DE OLIVEIRA Christelle.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter à l'ordre du jour la délibération pour l'adhésion au Parc des Grands Causses.  
Adopté à l'unanimité.

**1 – ADHESION AU PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES**

Afin de donner suite aux exigences administratives du contrôle de légalité de l'Aveyron il y a lieu de prendre une nouvelle délibération pour l'adhésion.

Vote à l'unanimité.

**2 – CONVENTION AVEC HERAULT ENERGIE**

M le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion au Groupement de commande pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique. Le montant de la participation est de 75 €.

Vote à l'unanimité.

### **3 - PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT ;**

Christelle DE OLIVEIRA informe le conseil municipal de la création d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat facultative, pour les agents de la fonction publique du territoriale affiliés à la CNRACL. Après débat, la prime est fixée à 300 € par agent.

Vote à l'unanimité.

### **4 – TRAVAUX DE VOIRIE**

M. le Maire explique que les travaux de la Rue de l'Eglise, de la Rue du Stade, du Carrefour du Camp Laurier et de l'Entrée Est doivent faire l'objet d'un marché public. BeMEA est retenu pour un montant de 4 000 € HT, pour l'assistance à la passation des contrats et le suivi des travaux.

Le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Vote à l'unanimité.

### **4 – AUTRES TRAVAUX**

André BERTRAND propose :

- le devis de SLA qui s'élève à 500 € HT pour l'éclairage du jeu de boules.
- les devis de MG BOIS de 510 € et de 630 € HT pour la salle polyvalente.

Alexandra AVAZERI propose le devis de SEVIGNE sciage du béton du caniveau devant la mairie 1 850 € HT.

M. le Maire propose :

- le devis de BALDARE pour le revêtement en béton du chemin du Mas Audran pour 30 800 € HT.
- Le devis de GALTIER pour la sonorisation et le vidéoprojecteur de la salle polyvalente pour 2 770 € HT.

Vote à l'unanimité.

### **5 – VOYAGE SCOLAIRE**

L'école souhaite organiser une sortie scolaire sur 2 jours et mutualiser les dépenses avec les communes dont les enfants font partie du regroupement pédagogique intercommunal.

Un contact avec les autres Mairie aura lieu pour évoquer la faisabilité du projet.

### **6 – ORGANISATION DE LA MEDIATHEQUE**

Mme COURVILLE a proposé un nouveau projet d'organisation de la Médiathèque qui permet d'allonger les heures d'ouverture en soirée.

Une répartition des heures sera arrêtée entre Anne HILLEBRANDT et Annie COURVILLE à compter du 1<sup>er</sup> février et affichée.

Vote à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 30.